PROCEDURE D'INSCRIPTION VIA LE SITE INTERNET DU CLUB *(ascaluirevolley)*

Association Sportive

VOLLEY-BALL

CRLUIRE

INFORMATIONS PRÉALABLES

A LIRE JUSQU'AU BOUT !

Pour la saison 2021–2022, les inscriptions se feront via le site internet du club où vous déposerez vos dossiers d'inscription *(procédure qui suit).*

https://ascaluirevolley.fr

Date limite pour déposer vos dossiers complets sur le site : jusqu'au 15 septembre.

Pour les nouveaux adhérents, avant de constituer votre dossier, veuillez prendre contact avec un responsable du club si cela n'a pas déjà été fait : 0673665500 – contact@ascaluirevolley.fr

Documents nécessaires pour avoir mon dossier complet :

- **Le formulaire FFVB de demande de licence**
  → Si j'étais licencié(e) dans le club la saison précédente, **je l'ai reçu par email intitulé** « Formulaire de licence FFVB en pièce jointe ».
  Il est pré-rempli donc je le vérifie, le complète ou le corrige si besoin et je le signe.
  Pour le certificat médical, voir « Etape 3 » de la procédure d'inscription.

  → Si je suis nouveau(elle) au club, **je le télécharge sur le site internet** dans « Dossier d'inscription », je le remplis et le signe.
  Pour le certificat médical, voir « Etape 3 » de la procédure d'inscription.

- **1 photo d'identité**

- **1 justificatif d'identité** pour ceux qui n'étaient pas licenciés au club en 2020-2021

- **La fiche autorisations** (à télécharger sur le site dans « Dossier d'inscription »)

- **Un certificat de vaccination** (facultatif, au choix de l'adhérent)

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

ETAPE 1 : créer un compte sur le site du club

→ J'ai déjà un compte, je passe à l'étape n°2.

→ Je n'ai pas de compte : je clique sur « **créer un compte** » en haut à droite du site internet, je remplis les champs demandés et j'envoie ma demande. Une fois mon compte activé par un administrateur, je pourrais me connecter à mon espace via « **connexion** » en haut à droite du site.

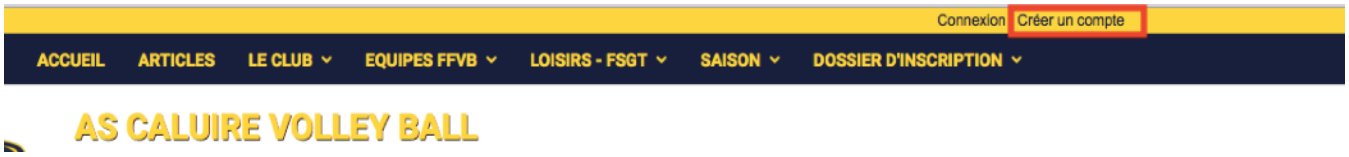

ETAPE 2 : accéder à son profil et remplir les informations nécessaires

Une fois connecté, j'accède à « **mon profil** » (dans la liste en haut à gauche).

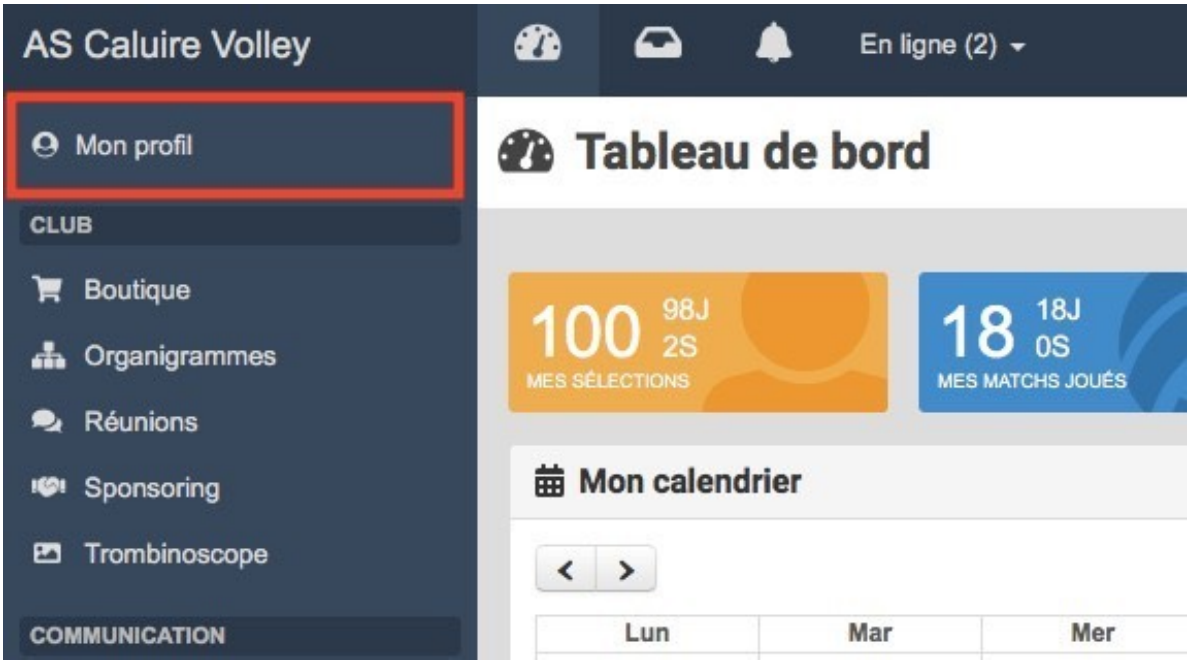

Je clique sur « **mes informations** » et peux ainsi remplir l'ensemble des champs demandés (nom, prénom, lieu de naissance, adresse e-mail, numéro de portable, e-mail et portable des parents pour les mineurs, sexe, nationalité, date de naissance, adresse, profession, numéro de la carte pass région…).

Format : en majuscule et sans accent

Toutes les informations indiquées sur le site du club ne sont accessibles qu'aux administrateurs du club.

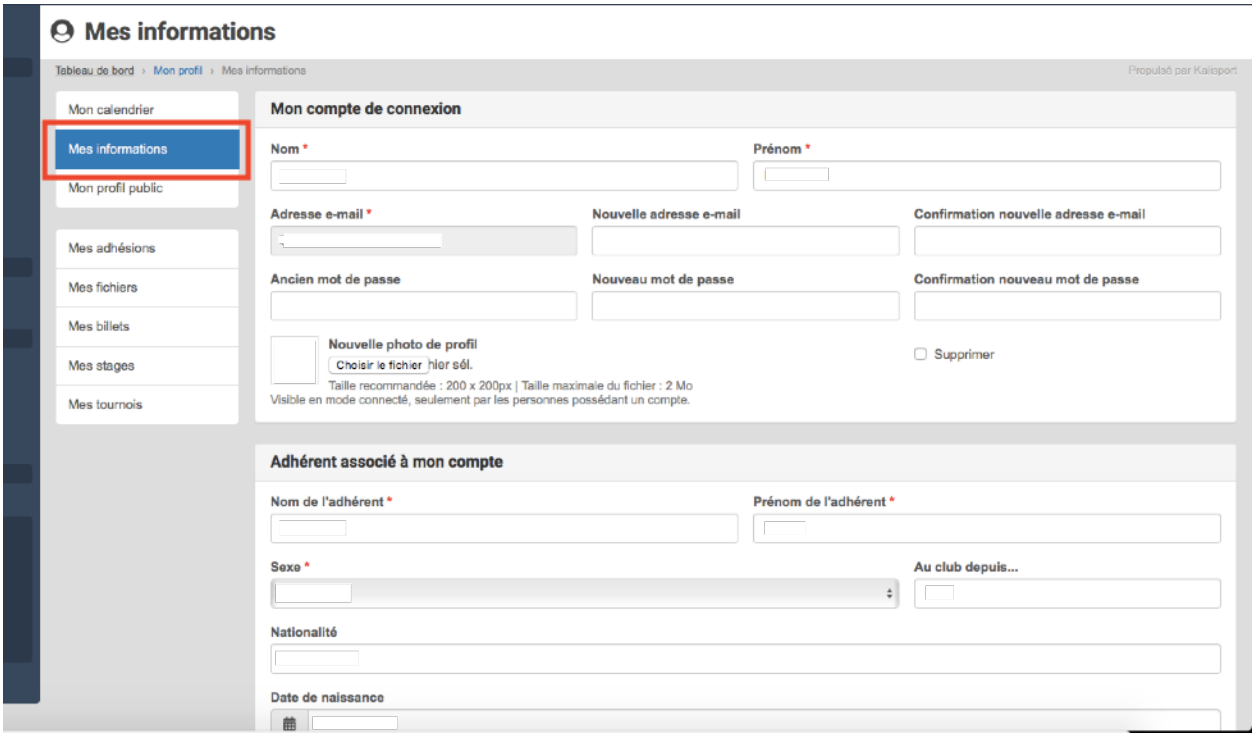

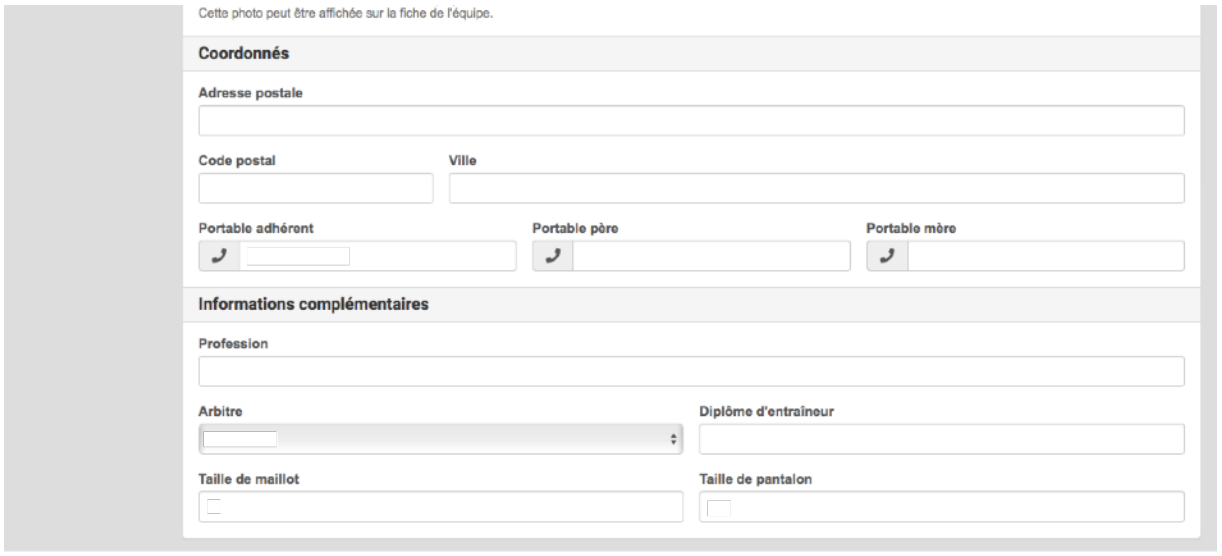

ETAPE 3 : mettre ses fichiers sur le site

Toujours dans « mon profil », je clique sur « **mes fichiers** ». Je peux alors ajouter un fichier **(« choisir les fichiers »)** pour la saison 2021-2022.

Nommage des fichiers à inscrire dans la légende : Objet du fichier
Exemple : Bordereau FFVB

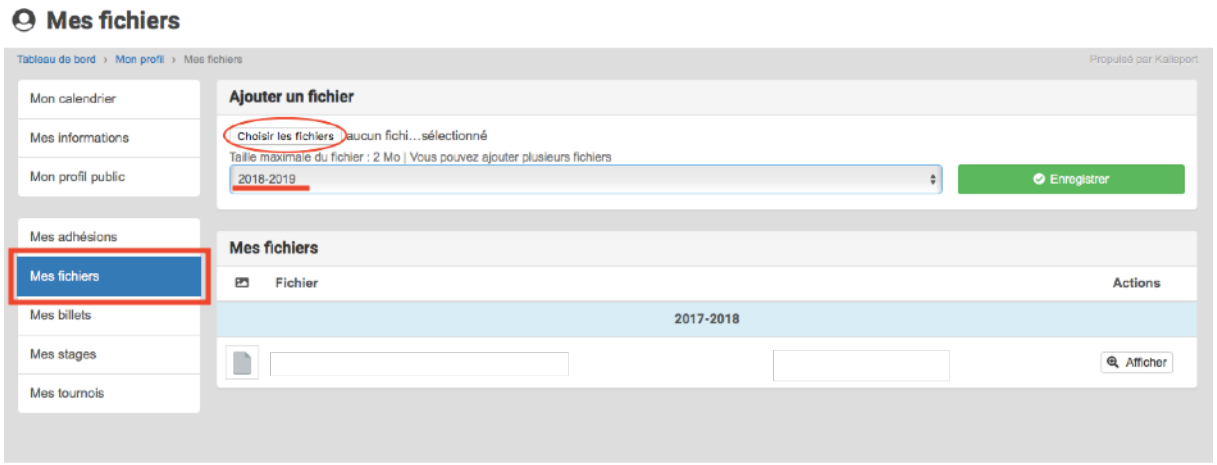

Parmi les fichiers à déposer sur le site, il me faut :

- **Le bordereau FFVB rempli avec le certificat médical si besoin (voir page suivante)**

  Bien penser à remplir les cases concernant les assurances, ainsi qu'à signer le document !

- **Une photo d'identité**
- **Un justificatif d'identité** pour les nouveaux adhérents
- **La fiche « Autorisations » signée**
- **Un certificat de vaccination (facultatif)**

*NOTE POUR LES CERTIFICAT MÉDICAUX

➡ Pour les **MINEURS**,

Le certificat médial n'est plus obligatoire si l'adhérent atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du **questionnaire de santé spécifique pour les mineurs** *(disponible sur le site internet dans l'onglet « Dossier d'inscription »).*
Dans ce cas, il doit impérativement cocher la case correspondante sur le bordereau FFVB. ***Ne pas nous transmettre le questionnaire santé, il est confidentiel et ne concerne que vous.***

A défaut, si l'adhérent répond positivement à au moins une des questions du questionnaire, il doit fournir un certificat médical datant de moins de 6 mois pour la pratique du volley-ball en compétition.

Attention, le certificat médical reste nécessaire si le joueur faire l'objet d'un surclassement (se rapprocher du responsable sportif au 067366550 sur ce point).

QUESTIONNAIRE DE SANTE
☐ J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire de Santé http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport.pdf ☐ J'atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du Questionnaire Relatif à l'Etat de Santé du Sportif mineur http://extranet.ffvb.org/data/Files/documents/medical/qs_sport_sportifs_mineurs.pdf

➡ Pour les **MAJEURS**,

Pour ceux qui étaient déjà licenciés au club la saison précédente, le certificat médical est valable trois ans : si ce dernier est déjà déposé dans vos fichiers, c'est que celui de la saison passée est encore valable. A défaut, il en faut un nouveau datant de moins d'un an.

Attention, pour que cela s'applique, il est impératif d'avoir répondu non à toutes les questions du **questionnaire de santé** *(disponible sur le site internet dans l'onglet « Dossier d'inscription »)* et cocher la case correspondante sur le bordereau FFVB. ***Ne pas nous transmettre le questionnaire santé, il est confidentiel et ne concerne que vous.***

Pour ceux qui n'étaient pas licenciés au club la saison précédente, un certificat médical datant de moins d'un an est nécessaire.

PAIEMENT

Une fois votre dossier déposé sur le site du club, la finalisation de votre inscription se fera par le **paiement en ligne de votre cotisation.**

Si vous souhaitez payer votre cotisation par chèque ou espèces, le paiement se fera lors de la journée START qui se déroulera le 25 septembre 2021 de 9h30 à 18h au gymnase André Cuzin *(44 chemin de Crépieux, 69300, Caluire-et-Cuire).* ***Le chèque doit être fait à l'ordre de l'ASCVB et il est possible de payer en trois fois avec encaissement le 10/10, le 10/11 et le 10/12.***

Cette journée sera la seule pour finaliser votre inscription : si vous ne pouvez pas être présent lors de cette journée, vous pouvez faire passer votre paiement par une autre personne.

Pour le montant de la cotisation, voir la page suivante.

Les cautions sont elles à remettre aux entraineurs ou lors de la journée START.

Il faudra alors :

- Fournir une **caution de 20€** pour la vie associative à l'ordre de l'ASCVB (rendu en fin de saison si l'adhérent a effectué une « action » pour le club) ;
- Fournir une **caution de 75€** pour le prêt du maillot à l'ordre de l'ASCVB (pour les équipes compétition à partir de la catégorie M9/ M11) ;
- Fournir une **caution de 30€** en cas d'utilisation de la carte « **pass région** » à l'ordre de l'ASCVB que nous vous rendrons une fois le prélèvement sur le pass région fait.

MONTANT DE LA COTISATION

TARIFS ADHESIONS 2021/2022

Compétitions FFVB Week-End

• Seniors Masculins régional (2000 et avant)	205€
• Seniors Masculins départemental (2000 et avant)	190€
• Seniors Féminines (2000 et avant)	190€
• M21 (2001, 2002 & 2003)	190€
• M18 (2004, 2005 & 2006)	190€
• M15 (2007 & 2008)	175€
• M13 (2009 & 2010)	165€
• M11 (2011 & 2012)	155€
• M9 (2013 & 2014)	155€
Droit de mutation (Seniors/M20/M17)	60€
Loisirs FFVB	170€
Loisirs FSGT	170€
Compet Lib FFVB	170€

Réduction famille : 5€ par adhérent

Attention : Pour les **joueurs mutés** (licenciés dans un autre club de volley la saison précédente), il faut également régler les droits de mutation (60€) et faire une demande de mutation → Se renseigner au préalable auprès des responsables du club.

Pour les adhérents licenciés en 2020-2021, le paiement par CB est reporté entièrement sur la saison 2021-2022 pour les adultes *(les chèques n'ont eux pas été encaissés)*. Pour les mineurs, le paiement par CB ou chèque est reporté à 50% sur la saison 2021-2022 **(pour plus de détails, voir la newsletter publiée sur le site)**.

REDUCTIONS :

- Concernant les titulaires d'un « **pass région** », celui-ci vous permet d'avoir une réduction de 30€ sur la licence. Il faudra alors nous fournir le numéro de la carte pass région sur la case correspondante dans la rubrique « mes informations » *(« numéro carte pass région »)* et attendre que le club la déduise de votre cotisation.

- **Pass'sport jeunes :** L'Etat propose une aide de 50€ pour l'inscription d'un mineur dans une association sportive (sous conditions). Les familles concernées ont reçu un courrier de la CNAF à présenter lors de l'inscription (se renseigner).

- La **ville de Caluire** offre 15€ de **bon de réduction** pour les adhérents domiciliés à Caluire —> se rendre sur le site internet de la ville pour plus d'informations (bon à récupérer auprès de la mairie et à nous présenter lors de votre inscription pour que la déduction soit appliquée avant le paiement de la cotisation restante).